

tenue sous la présidence de Monsieur SALVAGE DE LANFRANCHI, assisté(e)
de Madame LE MESTRIC et Madame FAYARD, Conseillères
En présence de Madame GIOCANTI, Rapporteuse publique
Madame BOUCHUT, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2005550 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté n° DP 1302819B0316 du 9 janvier 2020 portant opposition à déclaration préalable, ensemble la décision implicite portant rejet du recours gracieux reçu le 13 février 2020.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL LES ECURIES DE LA CIOTAT	SELARL IMAVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LA CIOTAT	SELARL DRAI ET ASSOCIÉS (Cour)

02) DOSSIER N° 2203759 RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite du 5 mars 2022 par laquelle le maire de la commune de Marseille a rejeté le recours gracieux en date du 4 janvier 2022 contre l'arrêté du 12 novembre 2021 refusant de délivrer le permis de construire n° PC 013055 21 00842P0. Annuler l'arrêté du 12 novembre 2021 par lequel le maire de la commune de Marseille a refusé de délivrer à la SNC 28 CHEMIN COLLINE SAINT JOSEPH 13009 Marseille le permis de construire n° PC 013055 21 00842P0. Enjoindre au maire de la commune de Marseille de délivrer un permis de construire à la SNC 28 CHEMIN COLLINE SAINT JOSEPH 13009 Marseille dans le délai d'un mois à compter du jugement sous astreinte de 1 000 euros par jour de retard.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SNC 28 CHEMIN COLLINE SAINT JOSEPH 13009 MARSEILLE	AARPI GIDE LOYRETTE NOUEL (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MARSEILLE	

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2205460	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de permis de construire n° PC 1308621R0045 en date du 31 janvier 2022 délivré à la SCCV ROQUEVAIRE ALLIES par la commune de Roquevaire, la décision explicite de rejet du recours gracieux en date du 06 mai 2022.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur P Monsieur P Madame C	Représentants des parties SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE ROQUEVAIRE SCCV ROQUEVAIRE ALLIES	LEGA-CITE
04)	DOSSIER N° 2207482	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté de permis de construire n° 13105 21 00068 du 18 mars 2022 accordé par la mairie de Sénas, ensemble la décision de rejet du recours gracieux adressée par la mairie de Sénas par son courrier du 06 juillet 2022.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur A Madame B Monsieur M Madame S	Représentants des parties GALISSARD ALAIN ET CHABROL BENEDICTE GALISSARD ALAIN ET CHABROL BENEDICTE GALISSARD ALAIN ET CHABROL BENEDICTE GALISSARD ALAIN ET CHABROL BENEDICTE
Défendeur	COMMUNE DE SENAS SAS ANGELOTTI PROMOTION	SELARL VALETTE-BERTHELSEN

09 heures 00

05)	DOSSIER N° 1905610	RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 23 avril 2019 par laquelle la Poste a refusé l'imputabilité de la rechute du 4 février 2019 de l'accident de service du 12 juin 2008.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T	Maître SEMERIVA Sophie
Défendeur	LA POSTE	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)
06)	DOSSIER N° 2005594	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté en date du 27 janvier 2020 par lequel le maire de la commune de La Ciotat a délivré le permis n° PC 1302819B0111 à Madame B autorisant la réalisation d'une restructuration et extension d'une maison existante, édification d'un bâtiment de gardien et d'une annexe sur une parcelle sise 442 avenue de Font Sainte cadastrée BL 97.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître HACHEM Benjamin
Défendeur	COMMUNE DE LA CIOTAT Madame B	SCP BOREL & DEL PRETE SELARL SINDRES
07)	DOSSIER N° 2105200	RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler le permis de construire n° PC1302820B0063 pris le 14 décembre 2020 au bénéfice de la SARL IMVESTI par le maire de la commune de La Ciotat. Annuler la décision implicite de rejet de son recours gracieux réceptionné le 16 février 2021.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître JOURNAULT Anne
Défendeur	COMMUNE DE LA CIOTAT SARL IMVESTI	SCP BOREL & DEL PRETE Maître MAROLLEAU Jacqueline (Cour)

09 heures 00

08) DOSSIER N° 2009555 RAPPORTEUR: Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI

Titre de l'affaire Annuler la décision de refus de permis de construire n° PC 0130982000025 du 07 octobre 2020. Autoriser le projet de construction présenté par Monsieur B.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître REZAIGUIA Hanna
Défendeur	COMMUNE DE SAINT MITRE LES REMPARTS	SCP LESAGE BERGUET GOUARD-ROBERT (Cour)

09) DOSSIER N° 2205385 RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC

Titre de l'affaire Annuler le refus de permis d'aménager n° PA 0052321H0006 pour la création d'un lotissement de 40 lots et d'un bassin de rétention sur un terrain sis chemin du Mas de Blais à Briançon (05100). Enjoindre à la commune de délivrer l'autorisation.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître LOISEAU Sophie (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE BRIANCON	Maître HACHEM Benjamin

10) DOSSIER N° 2203196 RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté n° PC 01304121K0033 en date du 18 octobre 2021 portant refus de permis de construire opposé à la SAS BOUYGUES IMMOBILIER, ensemble la décision de rejet du 16 février 2022 opposé au recours gracieux. Enjoindre à la commune de Gardanne de délivrer l'autorisation dans un délai de 15 jours sous astreinte de 200 euros par jour de retard.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS BOUYGUES IMMOBILIER	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE GARDANNE	Maître XOUAL Alain

09 heures 00

11) **DOSSIER N° 2207850** **RAPPORTEURE: Madame Florence LE MESTRIC**

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté PC 01304121K0079 en date du 18 juillet 2022 refusant le permis de construire d'un bâtiment de 26 logements de la commune de Gardanne à la SAS BOUYGUES IMMOBILIER. Enjoindre à la commune de délivrer un certificat de permis tacite sous astreinte de 500 euros par jour de retard.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS BOUYGUES IMMOBILIER	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
Défendeur	COMMUNE DE GARDANNE	Maître XOUAL Alain

12) **DOSSIER N° 2100023** **RAPPORTEURE: Madame Amélie FAYARD**

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de permis de construire n° PC 130272000026 en zone agricole A du PLU de la commune de Châteaurenard accordé à Monsieur S.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE	
Défendeur	COMMUNE DE CHATEAURENARD Monsieur S	Maître XOUAL Alain Monsieur S

Arrêté le 15/04/2024

Le président du tribunal